

Plaies / Sutures

La survenue d'une cicatrice est inéluctable. Son évolution reste imprévisible, en particulier chez l'enfant, et dans toutes les zones du corps soumises à une tension permanente (lignes de force perpendiculaires à la plaie).

Afin que la cicatrisation se fasse dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter **SCRUPULEUSEMENT** les consignes de pansement ou de désinfection qui vous ont été données.

Nous vous recommandons en outre :

- De ne pas mouiller la plaie pendant les 24 premières heures,
- D'éviter les bains de mer ou en piscine (3 semaines),
- De protéger la plaie du soleil pendant les soins, puis d'appliquer de l'écran total pendant 6 mois minimum,
- De maintenir le pansement et/ou la plaie (si laissée à l'air) **RIGOREUSEMENT PROPRES**.

Nous vous demandons de surveiller quotidiennement l'apparition éventuelle de signes d'infection :

- Apparition d'une **FIEVRE** (prendre la température 2 fois par jour),
- Persistance ou aggravation de la **DOULEUR** malgré le traitement prescrit,
- Apparition ou extension d'une **ROUGEUR** autour de la plaie,
- Apparition d'un **CORDON INDURE** au niveau du membre suturé,
- Apparition d'un **ECOULEMENT** purulent ou nauséabond,
- Apparition de **GANGLIONS** (« boules ») à la racine du membre suturé ...

Si de tels signes apparaissent, nous vous demandons de vous rapprocher **RAPIDEMENT de votre médecin traitant ou d'un service d'urgences** pour un avis complémentaire.

Si une suture a été effectuée, contactez votre médecin traitant ou Infirmier(e) Diplômé(e) d'État libéral(e) pour l'ablation des points de suture dans les délais proposés.